Coulles Anti-bruit SNR CEEN 352-3

Adaptation sur casques ORIZON®, OPUS®, OCÉANIC®II et OPALE® par simple clipsage des adaptateurs.

Modèle Professionnel très confortable.

Atténuation moyenne SNR 23 dB.

Conformes EN 352-3.

Mise au point pour des environnements bruyants, **atténuation** même à des fréquences très basses.

Excellent confort même en cas d'utilisation prolongée.

Modèle approprié aux environnements industriels, aux machines BTP, travaux agricoles,...

La norme EN 352 définit les exigences générales en matière de protection individuelle contre les nuisances sonores.
Lorsque l'exposition sonore subie par un travailleur chaque jour dépasse 85 dB ou lorsque la pression accoustique dépasse le niveau de 135 dB, des protections individuelles doivent être mises à disposition.

EN 352-3 : spécification et méthodes d'essais relatives aux coquilles montées sur casques de protection.

FREQUENCE (Hz)	63	125	250	500	1000	2000	4000	8000
Affaiblissement(dB)	12.4	14.4	17.9	27.3	34.1	34.8	32.8	32.3
Ecart-type (dB)	5.2	4.9	4.5	4.2	4.2	4.5	4.6	6.4
Protection effective (dB)	7.2	9.4	13.4	23.1	29.9	30.4	28.2	26.0



réf: 56 06 03